Concordia
UNIVERSITY

Ken Whittingham
Public Relations Director
Tel: (514) 848-4880 Fax: (514) 848-2814

INFORMATION

CONCORDIA UNIVERSITY STATEMENT

MONTRÉAL / January 13, 1994 — Concordia University Board of Governors Chairman Reginald K. Groome, O.C., today issued the following statement:

"Recent media reports have raised the issue of the interest-free loan that Concordia University provided to its Rector and Vice-Chancellor, Patrick Kenniff, in 1984, which was renewed in 1991.

It is indeed a fact that an interest-free loan was made to Patrick Kenniff as part of the terms and conditions of his hire. At the time he was living in Québec City, and the loan was used to allow him to purchase a home in Outremont. When the Outremont home was sold, the outstanding amount on the loan was increased to $235,000, which Dr. Kenniff used to purchase a new residence, a condominium on Nun's Island. Interest-free loans of this nature are considered a taxable benefit under the terms of the Income Tax Act, and Dr. Kenniff is repaying the loan on a biweekly basis. Concordia University has always issued the appropriate documentation to the tax authorities.

Information about salary and remuneration for Dr. Kenniff is available to the public under the Access to Information Act. Concordia has always made such information public whenever it was requested to do so, and this instance is no exception.

Mr. Groome, who was appointed Chairman of the Board in October 1992, stated that the total remuneration provided to all the senior officers of Concordia University has been comparable with that provided in other Canadian universities.

Concordia University deplores any attempt to discuss in public the personal or private life of any officer or member of its community."

- 30 -

Public Relations Department
1455 de Maisonneuve Blvd. West, Montréal, Québec H3G 1M8
Telephone (514) 848-4880/Fax (514) 848-2814

UNIVERSITÉ
Concordia

Ken Whittingham
Directeur du Service des relations publiques
Tél. : (514) 848-4880 Téléc.: (514) 848-2814

DÉCLARATION DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

MONTRÉAL / 13 janvier 1994 — Le président du Conseil d'administration de l'Université Concordia, M. Reginald K. Groome, O.C., a émis aujourd'hui le communiqué suivant:

"Les médias ont parlé ces jours derniers du prêt sans intérêt consenti par l'Université à son recteur et vice-chancelier, M. Patrick Kenniff, contracté en 1984 et renouvelé en 1991.

Il est exact qu'un prêt sans intérêt a été consenti à M. Patrick Kenniff; cela a constitué l'une des conditions d'embauche du recteur, qui vivait alors dans la ville de Québec. Le prêt lui a servi à acheter une maison à Outremont. Au moment de la vente de la maison d'Outremont, la créance a été portée à 235 000 $, somme que M. Kenniff a utilisée pour acquérir une nouvelle résidence, un condominium à l'Île des Soeurs. Les prêts sans intérêt de cette nature sont considérés comme des bénéfices imposables en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et M. Kenniff rembourse le prêt toutes les deux semaines. À cet égard, l'Université a toujours fourni les documents pertinents au fisc.

Les renseignements touchant le traitement et la rémunération de M. Kenniff sont publics en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Chaque fois qu'on lui en a fait la demande, l'Université Concordia a communiqué ces renseignements et le cas qui nous occupe ne fait pas exception.

M. Groome, qui a été nommé président du Conseil d'administration de l'Université en octobre 1992, affirme que l'ensemble de la rémunération accordée aux cadres supérieurs de Concordia a toujours été comparable à celle des autres universités canadiennes.

L'Université Concordia déplore que soit étalée sur la place publique la vie privée de ses cadres ou de tout membre de la communauté universitaire."

- 30 -

Service des relations publiques
1455 boul. de Maisonneuve ouest, Montréal, Québec H3G 1M8
Téléphone (514) 848-4880/Télec. (514) 848-2814

INFORMATION